Il rackette aussi l’aviation

écrit par Pierre Duriot | 24 octobre 2024

Pourquoi la taxe de solidarité sur les billets d’avion pourrait être triplée

Le nouveau budget présenté jeudi pourrait acter une forte hausse de la taxe de solidarité sur les billets d’avion (TBSA), dite taxe Chirac, payée par le passager.

Par Thierry Vigoureux

Publié le 09/10/2024 à 09h16

Les billets d'avion pourraient être augmentés de 8 à 25 euros pour un trajet de plus de 5 000 kilomètres effectué en classe économique et de 63 à 200 euros pour un vol long-courrier en classe affaires. © Thomas Padilla/AP/SIPA / SIPA / Thomas Padilla/AP/SIPA

Pourquoi la taxe de solidarité sur les billets d’avion pourrait être triplée

Le nouveau budget présenté jeudi pourrait acter une forte hausse de la taxe de solidarité sur les billets d’avion (TBSA), dite taxe Chirac, payée par le passager.

Par Thierry Vigoureux

Publié le 09/10/2024 à 09h16

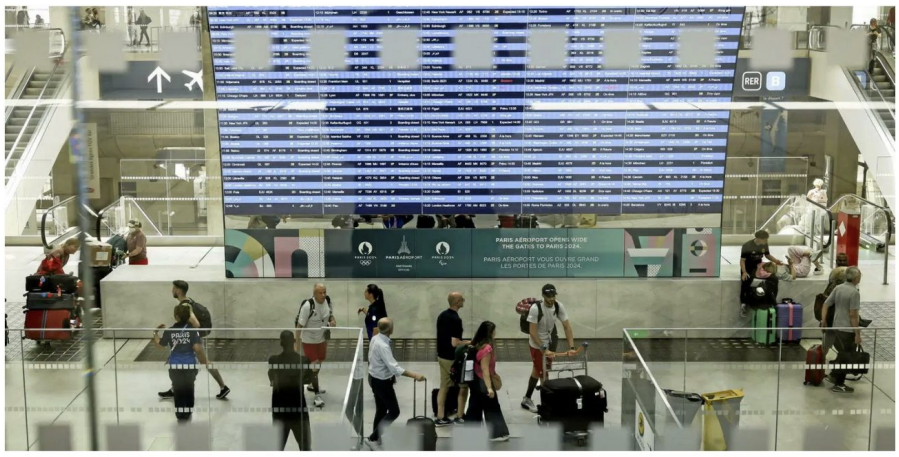

Les billets d'avion pourraient être augmentés de 8 à 25 euros pour un trajet de plus de 5 000 kilomètres effectué en classe économique et de 63 à 200 euros pour un vol long-courrier en classe affaires. © Thomas Padilla/AP/SIPA / SIPA / Thomas Padilla/AP/SIPA

Le transport aérien français s’attend à un choc fiscal, alors qu’il commence à se remettre de la crise sanitaire. Un nouvel amendement gouvernemental va conduire à une

augmentation de la fiscalité sur le transport aérien, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un triplement brutal et injustifié de la TSBA. Augmentation importante des prix du billet d'avion, destruction massive de liaisons aériennes, notamment sur les aéroports régionaux, dégradation de la connectivité des territoires, seront au rendez-vous. Ceci alors que les tarifs de la sûreté et de la sécurité (T2S), sont déjà insupportables. Premières victimes, les aéroports régionaux qui vont perdre en compétitivité, risquent de voir déménager les bureaux des compagnies aériennes, notamment low-cost, qui se rabattront sur des lignes plus profitables, au grand bénéfice des aéroports étrangers. Le mouvement est d'ailleurs déjà amorcé. La desserte aérienne des métropoles, des régions et des départements sera la plus impactée, avec une perte d'attrait pour les lignes de petites capacités et les avions d'affaires.

Mais l'attractivité de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle et de la destination touristique France sera aussi diminuée, ainsi que le relais vers les outremers qui sera plus coûteux. Le gouvernement matraque fiscalement, les domaines où il sait les utilisateurs encore solvables : l'avion, l'automobile. Avec bien sûr toujours, l'argument écologique basé sur du vent : le carbone, le carbone, le carbone…

Au RPF, nous avons présenté un programme, essentiellement à base de diminutions de frais de fonctionnement, de lutte contre les fraudes et de réservation des prestations sociales aux seuls Français. Barnier a choisi d'augmenter des prélèvements déjà insupportables pour pouvoir continuer à gaspiller, son paradigme est à l'opposé du bon sens élémentaire. Sur la question de l'aviation, les maires des villes préfectures de départements et de régions seront en premières ligne et seuls capables d'exercer un contre pouvoir en forme de pression sur ce gouvernement aux velléités de racket. Il s'agit de leurs infrastructures, de leurs entreprises, de leurs territoires à désenclaver. Reste

à savoir s’il vont se coucher, comme ils l’ont fait durant sept ans devant Macron, en acceptant des migrants contre des subventions, ou s’ils vont trouver, enfin, que la plaisanterie va trop loin.

Nous avons marqué, au RPF, notre préférence pour un maillage aéronautique complet de l’hexagone par des lignes aériennes courtes, assurées par des avions de petit et moyen tonnage, avec des propulsions hybrides ou électriques, les projets ne manquent pas.

https://rassemblementdupeuplefrancaiscom.wordpress.com

https://t.me/R_P_France
Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français